

PRÉFÈTE DES LANDES

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Service nature et forêt

Compte-rendu de réunion

Mont-de-Marsan, le 19 mai 2020

Affaire suivie par : Magali BERTRAND

Tél : 05 58 51 30 80

Mél : ddtm-snf@landes.gouv.fr

Objet :	COFIL du site Natura 2000 Midou-Ludon
Date	16/01/20
Présence	Cf feuille ci-jointe
Synthèse	<p>Comme annoncé au COFIL de 2018, le pays d'Armagnac souhaite porter l'animation du site Natura 2000 du Midou-Ludon.</p> <p>Pour mémoire, la surface de ce site se répartit à 70 % dans le Gers et 30 % dans les Landes, le préfet des Landes est, à ce jour, coordonnateur.</p> <p>Le PETR d'Armagnac possède 80 communautés de communes et son projet de territoire est de valoriser le patrimoine culturel et naturel. Il assure déjà l'animation du site Natura 2000 des étangs d'Armagnac d'une surface de 1000ha.</p> <p>L'animation du site du Midou-Ludon apportera une unité fonctionnelle car il s'agit du même bassin versant.</p> <p>L'animation du site du Midou-Ludon par le pays d'Armagnac est portée au vote. Il est acté à l'unanimité.</p> <p>Landes Nature et l'ADASEA présentent le bilan de l'année (cf diaporama ci-joint).</p> <p>Pour information l'Agence de l'eau expérimente sur le secteur du Midou-Ludon la pertinence de paiements pour services environnementaux. Il s'agit d'un système à points. Pour être éligible au paiement à l'hectare, il faut obtenir la moyenne correspondante.</p> <p>Les animateurs regrettent l'arrêt du plan régional d'actions Ecrevisses à pattes blanches.</p> <p><i>Post-réunion, les renseignements ont été pris auprès de la DREAL. Le PRA EPP s'est arrêté en raison d'un retrait du portage du projet de la fédération de pêche 33 et des autres fédérations de pêche. Le plan était dans une phase intermédiaire entre 2 plans, l'un terminé, l'autre en préparation. Le PRA bénéficiait de financement FEDER qui constituait une source de financement importante de la fédération de pêche de la Gironde. Devant l'annonce d'une réduction du FEDER, la fédération a préféré se retirer du projet. [NDLR : Deux contrats de</i></p>

travail n'ont pas été reconduits]. La DREAL s'est efforcée de chercher des solutions, mais aucune n'a semblé satisfaisante. C'est pourquoi le projet est aujourd'hui à l'arrêt.

Un autre sujet est évoqué pour information. Le CEN Midi-Pyrénées cherche à acquérir des vieilles forêts et le PETR d'Armagnac a signé un contrat de transition énergétique valorisation du patrimoine naturel.